

SYLLABUS

PROGRAMME : *module seul ou inscrit dans un programme certifiant*

TITRE DU COURS : DAO – Dessin assisté par ordinateur – niveau I

Nombre minimum de stagiaires par session : 5

Nombre maximum de stagiaires par session : 12

Ce cours contribue à la validation des compétences suivantes:

titre de styliste modéliste créateur de mode

BC02. Créer et dessiner des collections (thèmes, formes, matières, couleurs)

Maîtriser la mise en page dans Adobe Photoshop ou Illustrator.

Maîtriser l'exportation du fichier pour une impression qualitative.

Maîtriser le dessin de silhouettes de mode et la mise en couleurs.

Optimiser la lisibilité graphique des pages.

Formateur : Marc GUEVILLE

- 1. PRE-REQUIS / MODALITES D'ACCES :** *cette partie décline les compétences techniques, sociales et/ou organisationnelles nécessaires à l'accession au cours.*

Pas de pré-requis, Module de style 1 conseillé ou avoir un vrai sens mode, une sensibilité artistique

- 2. DESCRIPTIF DU COURS :** *cette partie décline la définition du thème abordé, ses enjeux, le travail demandé, le matériel obligatoire, le temps de travail, etc.*

Les bases de Photoshop et Illustrator sont enseignées.

Sur Photoshop, enseignement des bases permettant d'utiliser les outils de détourage, de mise en page, de maîtriser le texte et modifier les couleurs d'une photo, de composer des pages d'ambiance et des gammes de couleurs, de réaliser des moodboard.

A partir d'une silhouette au trait scannée, réalisation de la mise en couleur par le biais du pot de peinture, mise en place des ombres et des lumières et l'ombre portée qui mettront en valeur le dessin.

Sur Illustrator, après avoir passé en revue les différents outils, on se concentrera sur l'apprentissage du dessin vectoriel et des courbes de Bézier qui permettront de dessiner des aplats techniques,

c'est à dire des croquis au trait ainsi que de réaliser des motifs textiles et des graphismes ou illustrations, ou des broderies appliqués au stylisme.
L'examen de fin de module met le stagiaire en situation professionnelle et permet l'évaluation et le cas échéant, la correction de ces pratiques et permettra de juger sa capacité à se débrouiller seul et effectuer un travail d'infographiste sur un sujet bien précis.

3. OBJECTIFS DU COURS : *cette partie décline le ou les savoir-faire spécifiques à acquérir, les compétences techniques, éventuellement organisationnelles, sociales, émotionnelles et informatiques.*

Les bases apprises pendant la formation permettront au stagiaire de pouvoir intervenir dans une entreprise en tant que styliste infographiste et intervenir sur :

- la présentation (book de collection) de collection ;
- la présentation des tendances de la saison, les panneaux d'ambiance et la gamme de couleurs ;
- le dessin d'imprimés, de motifs et broderies et animations produits ;
- la Réalisation de déclinaisons couleurs ;
- la modélisation des imprimés, motifs, animations sur les produits en intégrant les contraintes de fabrication ;
- la Création de dessins techniques pour le lancement des modèles chez les différents fabricants.

4. ORGANISATION DES SEANCES : *cette partie décline le déroulé des séances*

SEMAINES	CONTENU (thèmes abordés et activités)
Semaine 1	-La 1 ère semaine est dédié a la création de moodboard sur Photoshop
Semaine 2	- La 2 ème semaine est dédiée à la création de graphismes sur Illustrator
Semaine 3	- La 3 ème semaine est dédiée à la création de dessins aplats sur Illustrator
Semaine 4	- La 4 ème semaine est dédiée à la mise en couleur de silhouettes et l'insertion de motifs et textures sur Photoshop :
Semaine 5	La 5 ème semaine est dédiée à L'examen de fin de formation

5. MODE D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES : *cette partie décline les règles de l'évaluation (adaptable)*

	TRAVAIL INDIVIDUEL	TRAVAIL COLLECTIF
CONSIGNES (Préciser la nature du travail demandé (QCM, écrit, devoir sur table, oral...))	- La réalisation d'une page d'ambiance (ou moodboard) sur Photoshop (temps impartie 1 journée)	

	- la production d'un dessin technique aplat sur Illustrator (temps imparti 1 demi-journée)					
DATES D'EXAMEN						
POURCENTAGE DE LA NOTE	Examen: 80 %	Assiduité & engagement: 20 %	Total : 100 %	Examen: 60 %	Assiduité & engagement: 40 %	Total : 100 %

6. RESSOURCES A CONSULTER (sites internet, articles etc.) :

Ressources transmises sur place